



Après une très longue journée d'attente, surtout pour les agent.e.s concerné.e.s, les élu.e.s B de la CGT Finances Publiques ont pris connaissance le 23/06, du mouvement général de mutations B que l'on peut considérer comme « revisité » (disponible sur ULYSSE).

Il fait suite au mouvement initial, sorti le 29 mai dernier, que la CGT Finances Publiques a qualifié comme étant le pire que nous ayons pu connaître depuis la création de la DGFIP.

Suite à notre interpellation du Directeur Général le 04/06 dernier, nous ne pouvons que nous féliciter de la décision de ce dernier d'établir ce nouveau mouvement beaucoup plus complet et qui permet à de nombreux collègues de voir leur situation évoluée.

Ainsi :

□ au moins 221 mouvements supplémentaires ont été réalisés. : il s'agit de situations de priorités, notamment de rapprochements, qui sont prises en compte

□ 200 agents obtiennent un voeu mieux placé par rapport à leur mutation initiale au 29/05.

□ 90 % des rapprochements sont faits contre 76 % au 29/05.

**La preuve est encore une fois faite que les organisations syndicales et leurs élu.e.s ont toujours un rôle essentiel à jouer dans la défense des droits et garanties des personnels de la DGFIP !**

Pour la Direction Générale, de toute évidence, ce fut laborieux !

La DGFIP avait pourtant assuré, sur Ulysse, que la publication de ce mouvement «définitif» de mutation des contrôleurs serait faite le 22 juin au plus tard...

En effet, après la bronca provoquée par le mouvement initial, le DG a dû revoir sa copie.

Pour rappel du contexte, les règles de gestion sont remises en cause et les commissions administratives paritaires n'existent plus. Un trop grand nombre agent .e.s ont été affecté.e.s sur des postes non demandés. Des rapprochements prioritaires n'ont pas été fait à cause des

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

suppressions d'emplois, des gels d'emplois dans les directions... et de la fin de l'examen au mouvement général des affectations de stagiaires.

Pour la CGT, laisser ainsi les collègues dans l'attente d'une « révision » de leur affectation est inadmissible.

Promettre ce que l'on ne peut tenir, c'est manquer de loyauté envers tous les agent.e.s de la DGFIP. La moindre des choses aurait été, à minima, de mettre un message sur ULYSSE à l'intention des agent.e.s concerné.e.s, mais il semble qu'il y ait sans doute d'autres priorités. Comme le nouveau réseau de proximité et la casse des services, par exemple...

À ce stade, il est toutefois temps d'établir un bilan général sur ce mouvement : la décision de la Direction Générale d'établir ce qu'on peut considérer comme un « mouvement complémentaire », est la reconnaissance implicite de ce que la CGT n'a eu de cesse de répéter : le mouvement initial sorti le 29/05 est le résultat des réformes successives qui n'ont fait que détériorer les droits et garanties des agent.e.s. : réforme des concours, des promotions, modifications des scolarités et des modalités de 1ères affectations, allongement des délais de séjours, affectations au département, suppression des CAP, etc. n'ont fait que précipiter la situation actuelle.

Elles sont le pendant RH des restructurations incessantes de missions, de la mise en place du NRP qui conduisent la Direction Générale à geler des emplois par une gestion empirique des vacances d'emplois.

La direction générale s'est targuée de faire des mouvements de mutations qui seraient plus lisibles et transparents pour tous les agent.e.s.

Nous ne pouvons que constater que c'est totalement l'inverse qui se produit avec le mouvement B :

□ aucun document, aucun chiffre (Rapprochements, vacances d'emplois, etc), aucune transparence que ce soit à l'issue du mouvement initial, comme celui sorti le 23/06.

□ des contrôleur.euse.s en 1ère affectation qui ont bloqué les arrivées par voie de mutations dans de nombreux départements. Certaines de ces 1ères affectations ont été faites en affectation d'office en province, pour des agent.e.s issus de la région parisienne, alors qu'aujourd'hui, des B issus de ces départements ne peuvent pas rentrer chez eux y compris en étant prioritaires. C'est du n'importe quoi !!

Malheureusement, ce serait presque risible s'il n'y avait pas derrière des agent.e.s avec des situations catastrophiques qui ne sont pas prises en compte.

Pour l'avenir, il est urgent de retenir les leçons de ce mouvement et de tenir compte des revendications portées par les élu.e.s de la CGT Finances Publiques :

□ avoir des règles de mutation nationale avec une affectation la plus fine possible : géographique sur une résidence (au sens de la commune ou de l'arrondissement sur Paris, Lyon et Marseille) et fonctionnelle sur une mission/structure.

□ revenir à un seul mouvement général de mutations par corps entre titulaires et stagiaires, départagés sur la base de l'ancienneté administrative bonifiée.

□ avoir de véritables instances paritaires sur la mobilité et les promotions, seules instances garantissant la transparence pour les agent.e.s sur les actes de gestion les concernant et la défense de leur dossier.

Dans l'immédiat de nombreux agents avec des situations très difficiles se voient encore exclus de ce mouvement et les élu.e.s CGT ne peuvent se satisfaire de cette situation.

## **fichiers:**



[Télécharger communique\\_elus\\_b\\_apres\\_mvt\\_complementaire\\_24\\_06\\_2020.pdf](#)

(259.87 Ko)

**Colonne de droite publique:** [En direct des CAP Nationales](#)

**Public:** [Infos / actions](#)

[Mobilité](#)

[CAP B](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---